

Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements

Audrey Richard-Ferroudji, Nadia Dupont, Séverine Durand and Frédéric Grelot

Volume 14, Number 2, September 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034692ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Richard-Ferroudji, A., Dupont, N., Durand, S. & Grelot, F. (2014). Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements. *VertigO*, 14(2).

Article abstract

The expression "living with" flooding is present today in various planning documents. What policy does it promote ? How is it translated into actions ? From the case of the Orb delta (Hérault, France) and especially the Faubourg quarter in Beziers, this article discusses the shape of a policy of "living with". Several methods of inquiry were implemented to vary situations of wording flood: interviews, focus groups, observations and questionnaire. We identify five logics of management and discuss typical actions of this policy. This case enlightens a management of floods based on ways of living in an area.



Audrey Richard-Ferroudji, Nadia Dupont, Séverine Durand et Frédéric Grelot

Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements

Introduction

« Accepter le risque d'inondation ! Voilà qui peut paraître incongru de la part d'élus locaux... Sauf si l'on envisage la question sous l'angle de l'aménagement durable de notre espace de vie. (...) le quartier peut continuer à vivre et se développer. Il est donc possible de composer avec la nature. » Le Maire de Béziers, 2008, introduction d'un guide sur la réduction de la vulnérabilité dans le quartier du Faubourg

« Vivre avec », nouveau leitmotiv dans la gestion des inondations

- 1 Le développement d'une « culture du risque » a été promu de manière croissante dans la législation et dans les documents cadrant les politiques publiques de gestion des inondations en France. Cette promotion se fonde sur l'hypothèse que pour être efficace une politique de gestion des risques, dans ses dimensions structurelles (aménagement de protection) ou non structurelles (mesures de réduction de la vulnérabilité d'un territoire et de ses habitants, organisation préventive de l'alerte, gestion de crise) doit s'appuyer sur une connaissance entretenue des risques par les personnes concernées. La notion de « culture du risque » reste cependant encore assez peu étayée dans les documents de politique publique et peut être largement discutée (Goutx, 2012 ; Glatron, 2003). Elle sous-tend en partie deux principes. D'une part, les inondations font partie du fonctionnement naturel du cours d'eau et il faut donc développer un « apprentissage » de ce fonctionnement par les habitants riverains. D'autre part, cet apprentissage permet de concilier inondation et présence d'une activité sur ce territoire à risque. L'expression « culture du risque » est également associée à la nécessité de renforcer la participation de la population et de trouver des modes de gestion adaptés aux spécificités locales (Dourlens, 2004). Elle s'inscrit dans une volonté politique plus large, actant le constat d'une limite des politiques basées sur la technique et la maîtrise du risque par les experts ou la puissance publique. La Directive européenne 2007/60 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation considère par exemple les inondations comme « des phénomènes naturels qui ne peuvent pas être évités » (alinéa 2).
- 2 De manière concomitante à la promotion d'une « culture du risque », nous avons observé l'apparition d'un leitmotiv qui peut lui être associé, celui du « vivre avec » les inondations ou les crues. La notion de « vivre avec » apparaît ainsi dans des documents de planification, tels les SDAGE¹. Par exemple, en 1996, le septième objectif du SDAGE Loire Bretagne est intitulé « savoir mieux vivre avec les crues ». Cet objectif est reconduit dans le SDAGE 2010-2015 de ce bassin. Cette notion est également apparue dans de nombreux programmes d'action à l'échelle des grands bassins versants (Plan Loire Grandeur Nature, Plan Rhône), des SAGE² (SAGE Orb Libron, etc.) et dans le cadre d'actions entreprises par des syndicats de bassin. Cet article vise à comprendre le déplacement opéré par l'emploi de cette expression. En quoi cela transforme-t-il les logiques de gestion dans le domaine des inondations ? À quel type d'action est associée une politique du « vivre avec » ? Se réduit-elle à développer une « culture du risque » ?

De l'identification de la possibilité de « vivre avec » au questionnement de sa traduction dans la politique des inondations

- 3 Ce texte s'inscrit dans le prolongement de travaux qui, d'une part, ont mis en discussion des modes de gestion alternative à la maîtrise technique et la réglementation par l'État (Tricot, 2008 ; LeBourhis et Bayet, 2002) et, d'autre part, ont prêté attention aux capacités des habitants (Roux, 2006) et à la place des inondations sur un territoire (Claeys-Mekdade C., 2009, Langumier, 2008, November, 2008). Cette littérature invite à dépasser une conception

du riverain comme individualiste, irrationnel ou inconscient (Gentric et Langumier, 2009 ; Duchenne et Morel-Journel, 2003). Des auteurs critiquent ainsi la façon caricaturale dont sont considérés les riverains dans certaines politiques, qui sans être ignorants du danger, refusent pour leur part une mise en politique de leur territoire focalisée sur le risque inondation (Duchêne et Morel-Journel, 2000). Duchêne et Morel-Journel montrent par exemple comment les habitants jouent au mistigri avec le risque inondation en renvoyant le danger chez les autres pour continuer à « vivre bien » au bord de la rivière. Une vigilance silencieuse des citoyens est mise en lumière (Morel-Journel, 2006 ; Roux, 2006). Ces auteurs mettent en évidence la capacité d'habitants à opérer une surveillance attentive, en interprétant des signes de la survenue de l'inondation, tel le changement de couleur de l'eau, et à mettre en perspective cette expérience sensible avec les annonces officielles. Les savoirs et capacités de veille sont fondés sur une expérience de cohabitation avec la rivière avant qu'elle ne déborde. Ainsi, certains habitants inscrivent sur leur maison des marques de chacune des inondations vécues quelle que soit la hauteur d'eau et la liste ainsi présentée est souvent beaucoup plus imposante que celle figurant dans les documents officiels qui ne consignent que les grandes crues (Dupont, 2012). Sur la ville de Marseille, une « mémoire incorporée » est identifiée en soulignant le caractère déterminant du vécu de l'inondation dans cette incorporation (Claeys-Mekdade, 2009). Roux (2004) parle d'un « calendrier affectif » de la cité par le dépôt des crues successives : « La ville écrit son histoire dans une relation collective au danger manifesté par le débordement de l'élément naturel qui fait aussi partie de la ville. » Il observe une ville qui « s'est faite dans une relation sensible, de proximité, avec la nature du cours d'eau » c'est-à-dire qui vit avec le fleuve et ses débordements.

- 4 Ainsi, plusieurs travaux analysant le rapport des humains aux inondations se sont placés du point de vue plus large de l'« habiter » sur un territoire, qui a fait l'enjeu d'une attention croissante dans des travaux de sciences sociales (Breviglieri, 2006 ; Stock, 2004). Cette notion s'intéresse à ce que les individus font avec les lieux en mettant en articulation la pratique de ces lieux et leur signification, c'est-à-dire en liant action et cognition. C'est l'usage des berges d'un fleuve (une partie de pêche entre père et fils, des premières balades adolescentes, un footing matinal, une prise d'eau pour l'irrigation, etc.) qui le constitue en patrimoine pour les habitants. Cependant, la plupart des travaux qui interrogent la politique des inondations en utilisant cette notion s'appuient sur des enquêtes menées suite à une inondation. Un certain nombre de ces travaux interroge l'influence de cette expérience dans les pratiques et les modes d'habiter. November et al. (2008) montrent par exemple que pour les habitants de Lully, l'expérience de l'inondation de 2002 a provoqué « indubitablement la remise en question de leur mode d'habiter ». La mémoire du risque avait été dans ce cas diluée par l'adoption successive de mesures de protection. L'inondation est venue mettre à l'épreuve la manière d'habiter sur ce territoire et a conduit à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs. Langumier (2006) a montré comment l'inondation dans un lotissement situé à l'écart du village a permis l'intégration des habitants de ce quartier parfois installés depuis de très nombreuses années, mais toujours considérés jusque-là comme des « nouveaux-venus ». En analysant la réglementation de l'urbanisation dans le cas du Gave de Pau, Tricot (2008) défend un impératif de proximité en matière de risque naturel en mettant en avant une « logique de l'habiter » contre une logique « sécuritaire ». Elle critique le fondement des politiques locales sur une position experte et la mise à distance des riverains.

Interroger les formes d'une politique du « vivre avec » dans le quartier du Faubourg à Béziers

- 5 Dans la suite de ces travaux, cet article vise à questionner la forme que peut prendre une politique du « vivre avec » l'inondation sur un territoire. Nous nous intéressons plus particulièrement à une période où, le temps s'étant écoulé, l'agenda de la mise en œuvre n'est plus stimulé par la proximité du dernier événement marquant. Pour cela, nous développerons notre propos à partir de la basse vallée de l'Orb, en faisant en particulier un focus sur un quartier de Béziers, riverain de l'Orb, le Faubourg, qui nous paraît particulièrement exemplaire de la problématique de l'article. En effet, il donne à voir une situation a priori paradoxale où, dans

certaines situations, des habitants défendent, en accord avec les pouvoirs publics, le fait de vivre avec l'inondation plutôt qu'une protection maximum vis-à-vis de ces phénomènes. Ce cas est exemplaire de la mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique de « culture du risque » en faveur d'une organisation de la « vigilance institutionnalisée » qui insiste sur l'implication des citoyens, l'information et la communication³. L'article vise à comprendre la forme que peut prendre une politique du « vivre avec » en évitant cependant l'écueil d'une idéalisation du cas d'étude. Le suivi de ce cas depuis 2000 a permis d'observer la mise en œuvre d'une telle politique sur le moyen terme par les acteurs locaux des inondations c'est-à-dire en regardant au-delà des discours, tel le propos du Maire de Béziers qui ouvre cet article, les actions mises en œuvre.

- 6 Dans un premier temps, nous présentons le quartier du Faubourg, les enquêtes conduites sur ce territoire et l'intérêt du cas pour comprendre l'ambivalence du rapport aux inondations, entre maîtrise et accommodement. Dans un second temps, nous discutons de ce que peut signifier la revendication de « vivre avec » à partir de l'identification de différentes logiques de gestion des inondations mobilisées par les personnes interrogées, dans les réunions et dans les écrits. Dans un troisième temps, nous présentons trois types d'opérationnalisation d'une politique du « vivre avec » l'inondation à travers (i) l'aménagement des berges de l'Orb à la traversée du quartier du Faubourg, (ii) la communication et l'information et (iii) la place accordée aux initiatives de citoyens.

Le fleuve et les inondations, composants de l'identité du quartier du Faubourg

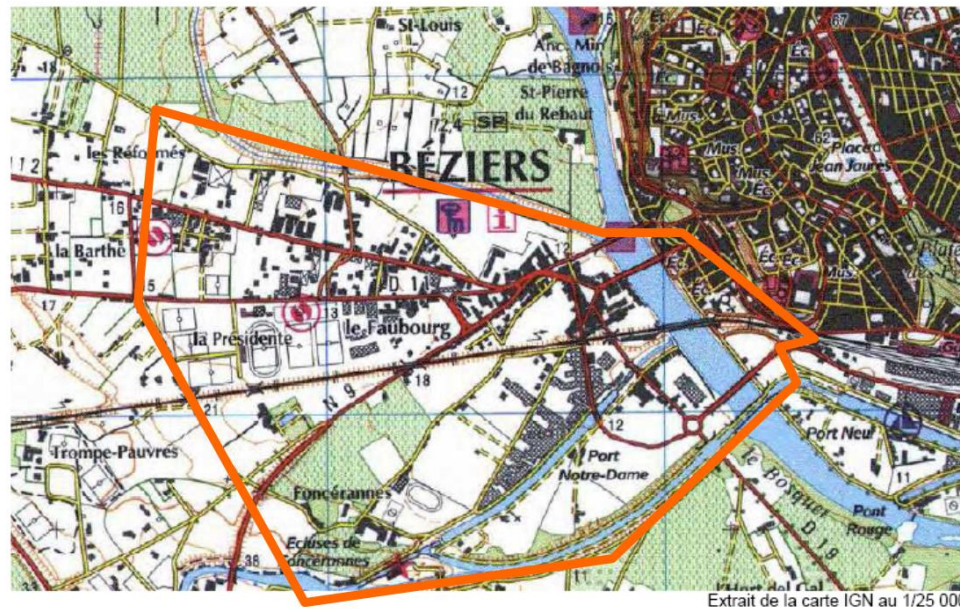
Un quartier exemplaire de la politique de réduction de la vulnérabilité

- 7 Béziers a été fondée dans l'antiquité sur une colline au bord de l'Orb. L'un de ses quartiers, le Faubourg, est situé de part et d'autre du fleuve au pied de la colline. En 2006, ce quartier est pris comme exemple lors d'un séminaire organisé par le ministère en charge de l'environnement sur la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux inondations, puis dans un guide – issu de ce séminaire – sur la conciliation entre réduction de la vulnérabilité aux inondations et valorisation urbaine des quartiers exposés (Guézo et Verrhiest, 2008).
- 8 Dans ce guide, les auteurs rappellent que le Faubourg subit régulièrement les crues du fleuve ainsi que celles de son affluent, le Lirou. Au XX^e siècle, plus d'une douzaine de crues ont inondé ce quartier, celle de 1953 sert aujourd'hui de référence en matière de prévention des inondations. Tout le quartier est en zone inondable au sens du PPRI⁴, mis à jour en 2011. L'urbanisation hétérogène est composée majoritairement, à l'est, d'un habitat individuel et collectif de la fin du XIX^e siècle et, à l'ouest, d'un habitat diffus antérieur à 1975. Petits commerces et artisanat représentent la majeure partie de l'activité économique du quartier. Les auteurs montrent que le quartier est à la marge de la ville, géographiquement comme socialement. Ainsi sur les 1 500 habitants recensés en 1999 (INSEE), 75 % de la population est d'âge moyen (entre 25 et 60 ans) et pourrait être en activité, 18 % vivent avec le revenu minimum d'insertion (RMI) et 35 % sont concernés par les minima sociaux (contre 20 % sur l'ensemble de la ville de Béziers). 1840 habitants sont recensés en 2009 (INSEE) avec une *part de la population à bas revenus*⁵ évaluée à 51,8 %. Le quartier du Faubourg est réputé pour être un quartier d'accueil des populations à faibles revenus ou issues des immigrations successives. C'est en quelque sorte un espace de transit. Les services publics sont absents ; seuls des équipements sportifs demeurent. Les auteurs décrivent un mécanisme de paupérisation du quartier, qu'ils lient au risque d'inondation : les populations plus aisées auraient été incitées à s'installer dans des secteurs moins exposés, les valeurs foncières et locatives des bâtiments auraient diminué, ces bâtiments se seraient dégradés suite à un manque d'entretien. Dans le même temps, le quartier constitue une richesse patrimoniale, environnementale et touristique pour la ville de Béziers. En effet, il est traversé par le canal du Midi (classé au patrimoine mondial de l'Humanité UNESCO depuis 1996) et ses infrastructures, incluant les écluses de Fonserannes (classées monument historique) ainsi qu'un pont-canal (inscrit à l'Inventaire des monuments historiques). L'identité patrimoniale du quartier est profondément marquée par

sa situation de porte d'entrée de la ville, et sa proximité avec l'Orb. Ainsi, le guide de 2008 rappelle la mise en valeur de la rivière dans le quartier et sa contribution à la qualité de vie. Si les inondations et l'Orb représentent une contrainte forte à son développement, la situation est jugée favorablement puisqu'une « culture du risque », tant attendue des politiques publiques, y est diagnostiquée ainsi qu'une mise en valeur du patrimoine lié à l'eau.

« La récurrence des inondations a conduit à développer une culture du risque poussée chez les habitants du quartier y résidant depuis quelques années. Le risque a renforcé le lien social au sein de la population. La solidarité au moment des crues et le sentiment d'appartenance à une entité géographique et sociale à défendre sont des éléments marquants lorsque l'on s'entretient avec des habitants du quartier. » (Guézo et Verrhiest, 2008)

- 9 L'ambivalence de la relation aux inondations dans le quartier, qui apparaît dans le guide, interpelle et mérite d'être questionnée. Le Faubourg est à la fois le lieu d'une injustice environnementale (les populations défavorisées sont soumises à un risque plus élevé que les autres) et le lieu de revendications de vivre avec les inondations comme l'une des manifestations du fleuve qui fait aussi la valeur du quartier.
- 10 Pour développer ce questionnement, notre propos s'appuie sur un corpus constitué entre 2000 et 2012. Nous avons mobilisé différentes méthodes d'enquête qui ont permis de faire varier les situations de thématisation des inondations : analyse de documents (rapports, documents de planification, presse, journaux associatifs, sites Internet), entretiens individuels ou collectifs, observations de réunion et conduite d'un questionnaire. Plus précisément, nous avons mis en œuvre au fil des ans : des entretiens enregistrés ou informels avec des membres de l'équipe des techniciens de la structure gestionnaire de l'Orb (SMVO initialement, SMVOL de nos jours et Syndicat Béziers la Mer) ; 7 entretiens en 2000 auprès d'élus, de représentants de services de l'État et de représentants associatifs sur la mise en œuvre du contrat de rivière Orb (Richard, 2000) ; 15 entretiens en 2002 auprès de représentants associatifs du bassin de l'Orb sur leur position dans la gestion locale de l'eau (Richard-Ferroudji, 2002) ; 7 entretiens suite à l'expérimentation d'un jeu de concertation sur la gestion de l'eau ; l'observation de réunions de 2 comités consultatifs (dont un comité consultatif inondations), d'un comité syndical, d'un comité de rivière et d'une commission géographique de l'agence de l'eau sur ce territoire et enfin de la restitution orale du travail de DEA au comité syndical d'une part et aux associations interrogées d'autre part (Richard-Ferroudji, 2008). Enfin, l'article s'appuie plus précisément sur des enquêtes conduites en 2008 et 2009 (Grelot, 2009). Dans ce cadre, des enquêtes qualitatives ont été conduites par entretiens individuels (12 habitants, 3 élus, 3 gestionnaires et 1 représentant associatif) et lors de trois entretiens collectifs focalisés (avec 11 habitants et 17 membres d'associations locales liées aux inondations). Ces enquêtes qualitatives ont participé à la construction d'un questionnaire qui a été utilisé pour une enquête quantitative, basée sur un échantillonnage de la population de la basse vallée. 378 habitants de six communes du delta (Béziers, Villeneuve-lès-Béziers, Sauvian, Valras-Plage, Sérignan et Portiragnes) ont été enquêtés à leur domicile, en face-à-face, dont 36 habitants du Faubourg (Figure 1). L'échantillonnage a été fait essentiellement sur des critères géographiques, l'ensemble des communes devant être couvert avec un nombre significatif de personnes. À l'intérieur de l'espace communal, différentes zones ont été définies (par rapport au risque inondation et à l'ancienneté de l'urbanisation). La répartition par âge et par sexe a été vérifiée. Des analyses statistiques ont été effectuées à partir des résultats de cette enquête quantitative. Le travail s'appuie enfin sur la restitution de ces travaux lors d'une réunion publique et lors d'un comité syndical rassemblant les élus du bassin.

Figure 1. Béziers, quartier du Faubourg et Zone d'enquête par questionnaire.

Source : Extrait carte IGN au 1/25 000

Ambivalence du rapport aux inondations

« Appelons les “Faubouriens”, puis qu’ils se désignent ainsi et revendiquent haut et fort leur appartenance au Faubourg. Un quartier hors les murs, frontière “physique” de la cité ancienne et de la ville moderne, le fleuve y règne en maître. Omniprésente, l’eau donne au quartier son identité, des ouvrages d’art hydrauliques y ont été bâtis du moyen âge à nos jours : ponts, écluses, canal du Midi et autres canaux. Jaloux de la configuration géographique et de l’histoire de leur quartier, les habitants ne partagent l’identité de ce territoire avec aucun autre quartier de Béziers. Ici, au Faubourg, la mémoire habitante perpétue avec fierté les prouesses du fleuve et la bravoure des résidents. Des liens sociaux forts unissent les diverses générations du quartier quelles que soient les origines sociales ou culturelles. Quartier d’immigration, quartier populaire, les populations d’origines modestes s’y sont succédé, partageant le sentiment d’habiter un village dans la ville. [...] De mémoire de Biterrois on suit les crues de l’Orb et du Lirou, le son du tocsin est évoqué par les plus anciens qui tiennent de leurs parents ce sinistre témoignage. L’image des pompiers évacuant la population à l’aide de barques ou celle des résidents juchés sur le toit de leur maison revient dans les propos des personnes rencontrées. Le Faubourg, c’est avant tout le fleuve et tout ce qui s’y rattache, le pire comme le meilleur (jeux d’eau sur l’Orb, fête du quartier...). [...] De tout cela, demeure aujourd’hui une identité forte propre aux lieux “ensauvagés” par une nature tour à tour riante et hostile. » Journal sur le quartier élaboré par des écoliers, décembre 2008.

- 11 Les enquêtes qualitatives conduites ont permis de documenter l’affirmation d’une identité de quartier liée aux inondations et au fleuve. Le journal du Groupement du Faubourg, une association de quartier⁶, insiste par exemple sur cette identité, en relatant des moments valorisants pour les habitants tels que l’affrontement des inondations de 1907. Il retrace la longue histoire du quartier depuis les Romains et souligne que l’Orb constitue son « épine dorsale » en indiquant : « Tout ce qui touche à l’Orb nous touche » (« L’Écho du Faubourg », N° 1). Dans un journal élaboré par des écoliers (cf citation), le Faubourg est présenté comme étant « *avant tout le fleuve et tout ce qui s’y rattache, le pire comme le meilleur* ». L’inondation est considérée comme une vieille compagne et l’Orb comme un « copain » qui peut se mettre en colère, en référence à l’histoire du territoire qui bénéficie d’un riche patrimoine en lien avec la rivière (écluses, canaux, etc.). Des enquêtés relatent de manière nostalgique les épisodes d’inondation, moments de solidarité, moments d’échappée du quotidien. Un habitant du delta de l’Orb se remémore ainsi les parties de chasse avec son père les jours d’inondation alors qu’il n’y avait pas école. Un autre fait état d’un épisode d’entre-aide. Ces discours s’accompagnent d’une forme d’acceptation des inondations et énoncent la possibilité de « vivre avec ».

Président du Groupement du Faubourg, 2000 : « J'en ai marre que l'on raconte n'importe quoi aux gens. Je n'aime pas ça. Il y a des questions qui sont complexes. On ne peut pas prévoir les crues. La météo est variable ici. Je n'admets pas qu'on dise aux gens c'est de la faute à la météo. Quand vous vivez au bord d'une rivière, il y a toujours un danger de crue... Il y a des études très sérieuses, rien à voir avec les petits plaisantins, les "yaka" ou les "faut qu'on"... Yaka yaka, imbécile, il y a 2000 ans qu'il y a des inondations, les ancêtres n'étaient pas plus idiots que nous, s'ils ne sont pas arrivés à les juguler, on ne fera pas mieux (...) La gestion par elle-même des inondations : les inondations, on les voit passer et on n'a rien à gérer (...) L'Orb, pour nous, c'est un copain (...) Dans notre région méditerranéenne, là où il n'y a pas de rivière, de canal, d'eau, c'est triste, c'est sec, c'est pas agréable, il ne pousse rien. (...) On cherche à revaloriser les bords de l'Orb. (...) Sous notre impulsion, il y a de nouvelles activités, la mairie entretient. Ça, ça fait partie de notre côté un peu écolo ».

Président du Groupement du Faubourg (successeur), 2009 « On dit aucune inondation n'est acceptable. On sait très bien que ce n'est pas vrai. Une inondation, vous ne l'arrêterez jamais ! (...) Dire qu'on ne doit pas avoir d'inondation, c'est une hérésie. On en aura toujours. Dans le nombre d'années, on n'en sait rien, de quelle importance, on n'en sait rien... (...) Les gens, le jour où il y a une inondation, se retrouvent, c'est... C'est quelque chose d'important, le Faubourg... Et c'est pour ça que les gens sont sereins, parce qu'ils savent qu'on les tient au courant. Et puis, s'il y a quelque chose, les gens se donneront la main. »

- 12 Les discours plaçant pour une forme d'accommodement, telles les paroles des présidents successifs du Groupement du Faubourg ci-dessus, ne sont cependant pas univoques et ne font pas l'unanimité. Un élu d'une commune voisine, interrogé en 2008 dénonce tout accommodement avec un phénomène que l'on peut, selon lui éradiquer. Il fait référence à la maîtrise des eaux aux Pays-Bas pour justifier sa position. De même, pour les membres de l'ACI⁷ (Association Contre les Inondations), dont le siège est dans le quartier du Faubourg, les inondations sont inacceptables, d'où le choix du nom de leur association. Les présidents successifs du Groupement du Faubourg dénoncent à l'inverse les prétentions de contrôle des crues et déploient un argumentaire de mise en valeur de la capacité des habitants à affronter l'inondation (cf. citations). Le caractère inéluctable de l'inondation qui transparaît dans ces discours ne correspond pas à une vision fataliste, mais bien à une approche raisonnable qui a cependant des difficultés à s'exprimer. S'il s'agit de s'accommoder des inondations, il ne s'agit pas de renoncer à toute maîtrise de leurs conséquences, mais de renoncer à les éradiquer et à maîtriser l'eau. Il s'agit ici d'une forme de catastrophisme éclairé, dans le sens où les personnes interrogées accordent un « poids de réalité suffisant à l'inscription de la catastrophe » (Dupuy, 2002) et agissent avec cette considération. La survenue d'un décès par la crue est toujours énoncée comme possible, tout en disant faire son possible pour l'éviter. La possibilité de l'inondation et de ses conséquences néfastes est montrée et contée. Si ces personnes agissent dans la perspective d'une exclusion de la catastrophe, cela ne se traduit pas dans une exclusion des inondations, mais dans un travail pour cohabiter avec et écarter l'inondation catastrophique.
- 13 L'acceptation des inondations va ainsi au-delà d'un moment d'exaltation commune ou d'un acte de bravoure. Elle se traduit par une socialisation dans le quartier avec les inondations. Cette socialisation passe en particulier par la parole. Lors d'une restitution des travaux menés sur l'Orb en 2009, un habitant déplore le fait que les personnes ne savent pas « quoi faire » en cas d'inondation alors que dans le passé elles savaient. Un autre habitant lui répond alors en référence au quartier du Faubourg, « *Dans certains quartiers, les gens ne se parlent pas. Dans mon quartier, on se parle.* » Cette habitude de parole, d'échange autour de l'inondation fait en partie l'identité du quartier. Elle est effectivement prise en charge par un certain nombre d'habitants qui font ainsi relais vers les nouveaux venus. L'identité du quartier construite autour de la rivière et de ces manifestations est régulièrement renouvelée et rappelée. Plusieurs personnes rencontrées, dont l'un des présidents du Groupement du Faubourg, expriment en effet la crainte ou font état d'une perte de l'habitude de vivre avec les inondations de la part des habitants et soulignent l'importance de la transmission. Un ancien élu insiste sur le risque d'oubli à propos du quartier du Faubourg, lieu d'accueil d'immigrants qui voit arriver selon lui des personnes qui ne connaissent pas les inondations et « paniquent » à leur annonce.

- 14 Les enquêtes qualitatives conduites ont montré une certaine « conscience » de la possibilité d'une inondation et des formes d'acceptation du phénomène. Dans l'enquête quantitative, une majorité des personnes interrogées est d'accord avec l'affirmation : « Chacun doit se préparer à vivre avec des inondations, car d'autres surviendront quoi que l'on fasse »⁸. En comparaison avec les résultats obtenus plus classiquement dans les études sur la perception des inondations (Grelot, 2009), nous avons observé sur la basse vallée de l'Orb une connaissance de l'existence des inondations et une vigilance manifestées par des nouveaux venus. D'autre part, si le terme de « dangereux » est cité en premier lorsque l'on invite dans le questionnaire les enquêtés à choisir des adjectifs pour qualifier les inondations, les termes de « naturel » ou d'« incontrôlable » sont privilégiés à « maîtrisable » ou « inacceptable »⁹. Le terme inondation est marqué par sa malléabilité. Il peut être associé à celui de catastrophe, dans le traitement médiatique des événements par exemple, ou à celui de bienfait lorsque l'eau est utilisée pour amender les terres, lutter contre la salinité ou encore contre certaines maladies de la vigne ou des vergers. La relation aux inondations s'exprime en termes de maîtrise, d'éradication, mais aussi d'accommodement.
- 15 Ainsi, si le terme inondation est la plupart du temps immédiatement précédé de celui de risque dans l'espace public, une attention à la manière dont ces événements sont appréhendés montre une pluralité d'acception et différentes conceptions de leur bonne gestion. Le caractère ambivalent du rapport aux inondations peut se résumer dans deux affirmations souvent présentées en opposition, mais qui apparaissent en pratique parfois concomitantes dans le discours des personnes interrogées : « *les inondations sont inacceptables et doivent être contrôlées* » et « *elles sont inéluctables et il faut s'en accommoder* ». Sur un autre territoire, Narcy (2002) a mis en évidence deux registres en opposition mobilisés par les acteurs publics pour justifier une politique de lutte contre les inondations. Dans l'instruction d'un PPRI, les représentants des services de l'État revendiquent une nécessité de contrôle de l'urbanisation via la réglementation quand les représentants des collectivités territoriales revendiquent une protection via des digues et l'entretien des cours d'eau. Narcy identifie ainsi deux registres de justification, celui de la réduction de la vulnérabilité et celui de la maîtrise des crues. En développant une approche semblable à celle de Narcy, dans le cas de l'Orb, nous avons analysé la manière de critiquer ou de justifier, au sens de Boltanski et Thévenot (1991), la gestion des inondations. Nous nous sommes intéressés à des « moments critiques » qui soumettent les personnes impliquées à un impératif de justification, lors de réunion, lors des entretiens et dans des écrits (presse, sites Internet, documents de projet, etc.). Si nous restons dans une analyse de moments impliquant une certaine controverse, nous élargissons les enjeux considérés et le cercle d'acteurs concernés par rapport aux travaux de Narcy. D'autre part, nous prêtons une attention spécifique aux revendications qui ont trait au « vivre avec » les inondations ou le cours d'eau pour mieux comprendre ce qui les fonde.

Justifications d'une politique du « vivre avec »

Différentes logiques de gestion des inondations

- 16 Les enquêtes sur la basse vallée de l'Orb nous ont conduits à identifier cinq logiques mobilisées lors des entretiens, les rencontres, la presse ou les documents produits dans le cas de projets d'aménagements vis-à-vis des inondations (Grelot, 2009). Chacune de ces logiques renvoie à une façon de concevoir la gestion des inondations et à une hiérarchisation des mesures de gestion et des objets impliqués. Une digue a par exemple de la valeur dans une logique de maîtrise des crues alors qu'elle n'est pas considérée dans un registre de réduction de la vulnérabilité lorsque l'on considère comme situation de référence la situation hors contrôle.
- 17 Une première logique place la sauvegarde des vies humaines et l'égalité des individus face au risque au centre de l'argumentaire. Cette logique est, par exemple, mise en avant dans le discours de l'ACI (Association Contre les Inondations). L'association a eu recours en 2007 à la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg pour légitimer ses demandes et revendiquer une application de la loi. Elle qualifiait la présence d'inondations sur des secteurs urbanisés d'illégal, car elle portait atteinte à l'intégrité et à la sûreté des personnes.

L'association a ainsi déposé une requête en argumentant que « *les atteintes aux droits de l'homme (avec la mort par noyade) n'existent pas seulement en Afrique ou en Asie, mais aussi en France* ». Pour cette association « *l'article 5 de la convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales sur le Droit à la liberté et à la sûreté qui assure à toute personne le droit à la liberté et à la sûreté (...) n'est pas respecté dans le bassin de l'Orb.* » (Site Internet du président de l'ACI, avril 2008). L'argument avancé est celui de la sauvegarde des vies humaines en dénonçant des inégalités entre habitants. Selon cette logique, tout risque d'atteinte à l'intégrité des personnes est inadmissible. « Vivre avec » l'inondation est inadmissible puisque cela fait peser la menace d'une perte de vie humaine.

- 18 Souvent en lien ou en dialogue avec cette logique sécuritaire, apparaît un argumentaire technique pour justifier les aménagements proposés. Cette deuxième logique correspond au registre de maîtrise des crues proposé par Narcy. L'homme, maître et possesseur de la nature se doit de maîtriser les inondations. Un tel argumentaire est également mobilisé par l'Association Contre les Inondations (ACI) : « *Pour l'ACI, considérer que les 5 677 hectares de terrains dans les communes de la basse vallée de l'Orb (prévus par le PER du 11 août 1993) sont et seront toujours inondables n'est pas concevable. [...] La superficie des zones inondables peut être considérablement réduite en recalibrant le fleuve lors du curage entre Béziers et la mer.* » (Lettre du 2 avril 2002 aux élus et responsables locaux). Les enjeux peuvent être alors réduits à une question d'hydraulique : « *À ce jour, pour Béziers et la basse vallée, le problème n'est pas un problème d'inondabilité, mais un problème d'hydraulique* » (Dossier joint au PV du comité consultatif « crues et inondations » du SMVO de mars 2002). L'inondation étant considérée comme une quantité d'eau à gérer dans un espace, les mesures peuvent être évaluées à partir des volumes d'eau déplacés, maîtrisés. Ainsi lors d'une réunion d'information, observée en 2008, sur un projet d'endiguement rapproché d'un village du delta, un ingénieur indique qu'« *une inondation, c'est un volume d'eau qui tombe, si on l'enlève quelque part, on la répercute ailleurs* ». Cette logique se retrouve également dans le discours de certains élus de la basse vallée de l'Orb : « *L'inondation, c'est mieux si l'eau n'arrivait pas [...] Tant que l'on n'aura pas maîtrisé l'Orb, on construira des moulins à vent ! [...] Expliquez moi comment on fait pour maîtriser un fleuve comme la Loire et que l'on ne peut pas maîtriser l'Orb ! ? (...) On va sur la lune et on n'est pas foutu d'arrêter de l'eau...* » (Entretiens, 2009). Selon cette logique, la maîtrise de l'écoulement est la seule action qui a de la valeur. Il n'est alors pas nécessaire de vivre avec les inondations puisqu'il est possible, à terme, de les maîtriser pour les « évacuer » du quotidien des habitants. La proposition de « vivre avec » se heurte ici à la conviction d'une possible maîtrise du risque par la science et la technique.

- 19 Au-delà de ces deux logiques, nous observons dans certaines situations la mobilisation d'une logique marchande. Les inondations sont alors considérées comme des externalités négatives ou positives¹⁰, étant contraignantes ou opportunes vis-à-vis de la croissance économique et du développement du territoire. Cette logique est souvent mobilisée en lien avec des enjeux fonciers, par exemple dans le cas de la protection d'une zone pour permettre le développement d'activités économiques. En entretien, un élu argumente la dépréciation de la valeur des terrains de sa commune de 30 à 40 % à cause du risque d'inondation et de l'impossibilité de développer des zones d'activités sous la contrainte de la réglementation. À cette contrainte, s'ajoute le fait qu'il se sente lésé vis-à-vis d'autres villages qui bénéficient d'un accès à la mer et ainsi de la manne touristique. Il a pour projet d'augmenter de 50 % la population de sa ville dans les prochaines années. La maîtrise des inondations est pour lui un enjeu majeur du développement économique de sa commune. Dans cette logique, contraindre totalement les usages d'un espace par le biais de la réglementation (PPRI) ne peut être acceptable si cela met en péril le développement du territoire. De même, des habitants mobilisent cette logique lorsqu'ils évoquent la dépréciation des biens en zone inondable, les surcoûts d'assurance et de prêts ou encore les coûts de réparation des dommages. La victime des inondations est celle qui voit ses biens détruits, mais en l'absence d'inondation, c'est aussi celle qui voit sa parcelle devenir inconstructible suite à un renforcement de la réglementation. Ainsi, selon cette logique, il est possible de « vivre avec » les inondations si le coût en est acceptable.

- 20 Dans ces trois premières logiques, l'humain est au centre de l'argumentaire, il prime sur la nature considérée comme une ressource maîtrisable. Deux autres logiques ouvrent vers un autre type de relation aux inondations. L'eau, l'inondation ou la rivière peuvent être considérées sur le même plan que les humains comme acteurs du territoire. La rivière lie les humains (Micoud, 2000). Les éléments naturels (Orb, inondation, mer) sont alors personnifiés : la mer « commande », « elle est venue » ou l'Orb est « en colère ». Ainsi, lors d'une réunion publique d'information sur un projet d'aménagement en 2008 un ingénieur dit que « la rivière se venge si l'homme crée un déséquilibre ». Cette personnification est particulièrement visible dans l'ouvrage de Jacques Amiel intitulé « l'Orb fleuve côtier languedocien », édité en 1997 aux presses du Languedoc. Le chapitre traitant des inondations est intitulé « L'Orb en colère » (p. 83) et présente le fleuve comme « capricieux ». Dans son propos introductif à l'ouvrage, Raymond Couderc, Maire de Béziers à l'époque indique : « *Comme tous les fleuves côtiers méditerranéens, l'Orb est un cours d'eau qui conjugue les extrêmes : paresse et fougue, richesse et dévastation, majesté et modestie (...) En fait, l'Orb est un parfait concentré du caractère des hommes de ce pays, une illustration de l'histoire de Béziers, chef-lieu du "département de l'Orb" : parfois riche et opulente, parfois déterminée et entreprenante à l'image de ses enfants, Pierre-Paul Riquet et Jean Moulin, parfois nonchalante et résignée, Béziers a calqué son image sur celle de son fleuve.* »
- 21 L'Orb peut ainsi être considéré comme un familier, celui qui a été apprivoisé et protégé par chaque génération en apprenant les gestes qui conviennent, en apprenant à lire ses mouvements et à le dompter. Un tel rapport à l'Orb constitue une quatrième logique. Dans cette logique, la relation à l'Orb est enracinée dans le passé et elle participe à la construction de la communauté dans un affrontement ou une intimité. Les marques des inondations sont visibles sur les territoires et reconnues. Selon certains argumentaires l'inondation est un phénomène hors du commun, elle revêt un caractère spectaculaire qui construit l'identité du territoire. Lors de cet événement, le temps est en suspension du quotidien. Surmontée, l'inondation peut alors valoriser les habitants. Les projets d'aménagements sont discutés en fonction du respect des lieux qui bordent la rivière, des œuvres des anciens, et de l'attachement à des lieux communs. Considérer l'attachement des habitants au lieu où ils vivent permet de comprendre le refus de certaines personnes de déménager suite à une inondation c'est-à-dire à affronter la perte de ce à quoi l'on est attaché. L'inondation a une valeur par les liens qu'elle produit par le savoir qui est transmis au sein des familles ou du groupe. L'inondation est le moment de construction de l'expérience et de transmission entre anciennes et nouvelles générations. Cette expérience commune crée un lien, de la solidarité. Dans cette logique, ce qui a de la valeur, c'est l'entraide au moment de l'inondation, le savoir des aînés, les traditions. Elle trace une politique du « vivre avec » fondée sur une longue cohabitation avec la rivière, dont il s'agit de prendre soin autant que d'accepter les débordements.
- 22 Une dernière logique appuie de manière plus forte que la précédente sur l'importance de l'harmonie ou de l'équilibre entre l'homme et la nature, en s'opposant fermement à une conception de l'humain comme maître et possesseur de cette dernière. Ici, la référence au droit est centrée sur la nature, l'homme ne respectant pas le « droit de la nature ». Ainsi à la question « *Est-ce que des inondations peuvent être acceptable ?* » un habitant répond « *Je ne sais pas... La nature reprend ses droits je dirais. Je ne sais pas quoi dire. Mais il faut bien que ça parte quelque part. On bétonne tout* ». Ou encore, lors d'un entretien, un élu indique « *nous sommes au milieu du delta et certaines branches de l'Orb ont été utilisées pour des travaux d'aménagements alors il ne faut pas s'étonner si le fleuve reprend ses droits !* ». Dans cette logique, le « non humain » a une valeur centrale qui doit être respectée. Comme dans la précédente logique, une humilité de l'homme vis-à-vis de la nature est revendiquée : « *on ne peut pas arrêter les inondations à Sérignan, ni à Valras ni ailleurs, parce que ici c'est la mer qui commande* ». Dans cette logique, « vivre avec » les inondations c'est considérer la nature comme un sujet de droit et non pas un objet (Hermitte, 2011).

« Vivre avec » : composer avec d'autres logiques que la maîtrise technique et la garantie de sécurité

- 23 Nous avons identifié cinq logiques (Tableau 1) mobilisées dans les débats sur la gestion des inondations dans la basse vallée de l'Orb qui permettent d'appréhender l'ambivalence du rapport aux inondations et la malléabilité de ce terme. Selon la situation, un acteur, tel un représentant des services de l'État, peut mobiliser une de ces logiques ou plusieurs. Aucun acteur n'est enfermé dans une logique et aucune logique ne domine les autres dans l'absolu. Des compromis peuvent être réalisés, par exemple en faisant un endiguement avec « des techniques douces » qui répondent à la fois à un objectif de maîtrise des crues et un respect de la nature. Cependant, certaines logiques sont aujourd'hui plus affirmées ou plus visibles dans l'espace public notamment dans les discours, les documents produits, ou les instruments utilisés. Cette section vise à discuter du poids de ces logiques dans la basse vallée de l'Orb et dans le quartier du Faubourg. Elle s'appuie en particulier pour cela sur les résultats de l'enquête par questionnaire.

Tableau 1. Pluralité de conceptions d'une bonne gestion des inondations sur le delta de l'Orb associée à des acceptions différentes de ce terme.

Logique	L'inondation c'est...
Garantir la sécurité des biens et des personnes	Une catastrophe inacceptable
Optimiser la gestion des flux d'eau	Un fait maîtrisable techniquement
Favoriser le développement économique du territoire	Une externalité négative ou positive
Protéger l'Orb, un familial	Une manifestation immémoriale de l'Orb
Respecter les droits de la nature	La nature qui reprend ses droits

- 24 La logique de garantie de la sécurité des biens et des personnes est très présente et rarement disqualifiée ouvertement. En public, il est rarement acceptable d'affirmer que des biens ou des personnes doivent être sacrifiés. Cependant, si cette logique n'est pas contredite, elle est parfois occultée au profit d'autres logiques qui invitent à des accommodements.
- 25 La logique d'optimisation des flux reste fortement mobilisée par les techniciens, comme par les élus ou les riverains. Mais des critiques sont émises quant à la faisabilité d'une réelle maîtrise technique. Ainsi, la possibilité d'un contrôle des inondations est l'affirmation qui recueille le taux d'accord le plus faible dans l'enquête par questionnaire conduite auprès des habitants de la basse vallée. La majorité des enquêtés réfutent l'idée qu'« il n'est pas normal qu'il y ait des inondations, car il existe toujours des solutions techniques permettant de se protéger »¹¹. Cette affirmation fait écho en négatif aux deux premières logiques présentées : celle de la garantie de sécurité et celle de la maîtrise des inondations. En outre, les mesures privilégiées pour optimiser les flux d'eau ont évolué au cours du temps. La construction de digues, de barrages et le curage des cours d'eau étaient fortement approuvés par le passé. Aujourd'hui, les méthodes telles que le renforcement des berges ou de préservation des champs d'expansion de crue sont utilisées faisant un compromis avec un souci de préservation de l'environnement. L'objectif de maîtrise dans des tuyaux linéaires a été remplacé par une maîtrise dans un espace plus vaste, le bassin versant, défini selon des critères hydrographiques. Dans le cas de l'Orb, cela s'est traduit par la création d'un syndicat mixte de gestion dans les années 90 et par la mise en œuvre de plusieurs contrats de rivière successifs (Richard-Ferroudji, 2003). Il en procède une interrogation de la dimension territoriale de la politique mise en œuvre. Les aménagements mis en œuvre dans le quartier du Faubourg sont ainsi évalués au regard de leur impact sur les territoires à l'aval et pas seulement sur le quartier en introduisant des enjeux de justice spatiale.
- 26 L'enquête par questionnaire montre l'importance accordée à la logique marchande. Plus de deux tiers des enquêtés (70 %) dans la basse vallée de l'Orb sont « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation : « Les inondations ne doivent en aucun cas être un frein au développement économique et à la croissance de votre commune ». Dans le cas du Faubourg, le taux est plus faible, mais reste élevé, 58 % sont d'accord, 19 % pas d'accord et 22 % des personnes interrogées sont sans opinion. Les enquêtes qualitatives montrent cependant que cette logique est effectivement plus faiblement mobilisée dans l'espace public que ces chiffres

ne le laissent paraître. D'une part, il est difficile, en particulier pour un élu, de revendiquer un développement économique au détriment de la sécurité des habitants. Une façon de faire avec cette difficulté est de sectoriser les politiques et de traiter le développement économique en occultant la possibilité de l'inondation ou en revendiquant une maîtrise technique. D'autre part, l'enjeu de préserver le développement économique intervient dans certaines zones uniquement. En particulier, si le Faubourg fait l'objet d'une politique sociale active de la part de la municipalité (Réussite éducative, Insertion, santé), les projets de développement économique sont appuyés en priorité dans d'autres quartiers. Les intérêts économiques dans le Faubourg sont faibles. Ils sont considérés dans la politique de prévention des inondations à travers des mesures de réduction de la vulnérabilité (prises électriques en hauteur, espaces refuges, etc.) (Guézo et Verrhiest, 2008)

- 27 Concernant les logiques plus enclines à cohabiter avec la rivière et à accepter ses débordements, l'enquête par questionnaire alimente le constat d'une affirmation des préoccupations environnementales et d'une possible cohabitation. 71 % des enquêtés sont « plutôt d'accord » (29 %) ou même « tout à fait d'accord » (42 %) avec l'énoncé « Les inondations sont l'une des manifestations de l'environnement avec lequel l'homme doit cohabiter »¹². Le questionnaire met cependant en visibilité une réticence à considérer les inondations comme un attribut de l'identité du territoire. Face à l'affirmation : « Les inondations contribuent à l'identité des territoires et montrent la capacité des habitants qui ont toujours su faire avec ce phénomène naturel », une part importante des enquêtés ne prend pas position (17 % de sans opinion), de plus dans le cadre de l'enquête cette affirmation recueille le taux le plus faible de « tout à fait d'accord » avec seulement 11 % des personnes interrogées, et ce, même si finalement l'opinion des enquêtés est partagée sur cette affirmation¹³. Par ailleurs, si lors des entretiens, plusieurs personnes évoquent l'Orb comme un copain, une telle qualification a rarement été sélectionnée dans les propositions dans l'enquête par questionnaire. De tels résultats peuvent conduire à relativiser l'adhésion potentielle des habitants à une politique du « vivre avec », si l'on ne considère pas le contexte d'énonciation spécifique que propose l'outil questionnaire. C'est un format d'enquête (Cheyns, 2006) qui permet de mettre en visibilité les argumentaires considérés comme légitimes en réponse aux attentes supposées de l'enquêteur, mais ne permet pas d'interroger des formes de lien au fleuve qui s'exprime mal en public ou avec des indicateurs quantitatifs¹⁴. Le souci de défendre le fleuve et les relations familières avec ce dernier, propres à la quatrième logique, s'est exprimé avec force lors des entretiens individuels ou de manière collective lors des restitutions auprès des élus et des personnes interrogées. Nous avons également vu précédemment qu'il s'exprimait dans certains documents. Le cas de la basse vallée de l'Orb et plus précisément du Faubourg montrent, au final, une situation où d'autres logiques que la maîtrise technique et la garantie de sécurité peuvent s'exprimer, avec plus ou moins de force selon la situation. Afin d'approfondir cette analyse, la section suivante discute de leur expression à travers trois actions typiques d'une politique du « vivre avec ».

Des actions exemplaires d'une politique du « vivre avec »

Un aménagement qui laisse place au fleuve

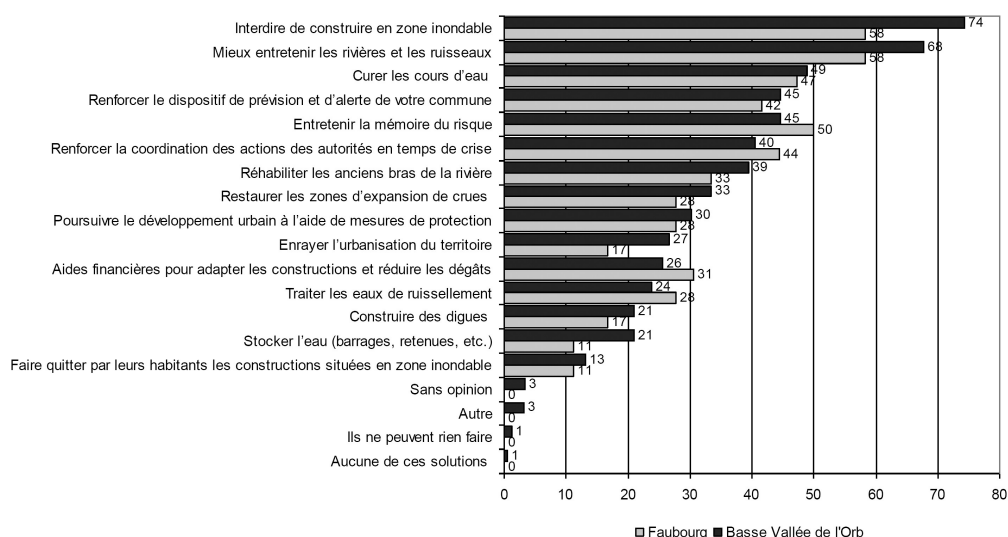
- 28 Les berges de l'Orb à la traversée de Béziers ont accueilli un aménagement original qui laisse place au fleuve. L'endiguement de la rivière a été écarté pour privilégier une restauration de la ripisylve, la rectification de berges et l'amélioration de la capacité hydraulique des ouvrages en place (en particulier en dégagant les arches d'un pont ancien, le « pont vieux »). Le projet améliore la sécurité des biens et des personnes en favorisant l'écoulement et l'expansion des eaux à la traversée du quartier. Dans le même temps, il ne coupe pas physiquement l'accès à la rivière et donne naissance à un nouvel espace approprié par les riverains pour des fêtes de quartier ou des événements culturels. La zone de restauration hydraulique a été depuis appelée « amphithéâtre de l'Orb » dans le journal régional (Figure 2) ou « amphithéâtre du Pont Vieux » sur les affiches du festival annuel « Swing les pieds dans l'Orb » qui a eu lieu depuis 2010 sur le site.

Figure 2. Un ouvrage de protection contre les crues devenu lieu de culture

Source : Photo illustrant l'article du Midi Libre du 29/09/2009 - « *Projet Amphithéâtre de l'Orb : un petit écrin pour le jazz ?* »

- 29 L'action publique ici conduite s'articule avec d'autres mesures : réglementation des constructions dans un PPRI et mise en œuvre d'un plan communal de sauvegarde (PCS), conformément à la législation. Cette articulation se place dans le cadre d'un ajustement local et d'une composition des outils de politique publique. Le projet s'inscrit en outre dans un plan global d'aménagement de la basse vallée, qui prévoit la création de digues rapprochées dans des communes voisines. Dans le cas du quartier du Faubourg, il s'appuie sur le scepticisme des techniciens quant à la faisabilité d'une protection rapprochée efficace dans une perspective d'optimisation des flux. Le choix s'inscrit après les événements catastrophiques du Gard en septembre 2002 et du Rhône en décembre 2003 qui ont renforcé les méfiances vis-à-vis des digues, dont la possibilité de rupture a été rendue visible. En outre, le fait de ne pas endiguer le Faubourg évite également d'aggraver les inondations à l'aval. Un technicien d'un syndicat de gestion considère cependant le fait de ne pas endiguer comme un choix « courageux » de la part des élus, cela même s'il est justifié techniquement et économiquement. En effet, il s'agit de renoncer à affirmer son pouvoir de garantir la sécurité des habitants par un endiguement. La possibilité de ce projet s'explique alors, également, par l'accueil mitigé d'une partie de la population à la solution d'endiguement¹⁵. L'enquête par questionnaire montre de manière plus générale une prédilection des personnes interrogées pour la réglementation de l'urbanisation et l'entretien des cours d'eau plutôt que les « grands aménagements » (Figure 3). On notera cependant que la part des personnes en faveur d'une « interdiction de construire en zone inondable » est plus faible dans le Faubourg -zone inondable- que dans l'ensemble de la basse vallée.

Figure 3. Mesures à mettre en place en priorité par les pouvoirs publics en pourcentage des répondants.



Légende : 378 réponses sur la basse vallée - 36 au Faubourg

30 Si l'on se place du point de vue pluraliste proposé dans la section précédente, ces travaux de restauration de l'hydraulité représentent un compromis entre différentes logiques identifiées : celle de garantir la sécurité des biens et des personnes (dans la perspective d'une rupture possible de digues, mais aussi en favorisant l'écoulement des eaux à la traversée du quartier), celle d'optimiser des flux (par l'amélioration de l'hydraulité) et celle de « vivre avec les inondations et l'Orb patrimonialisés ». Ils ne sont pas incompatibles avec un développement économique du territoire, mais restent clairement dans une politique aménagiste.

31 L'exemple de l'aménagement de l'Orb à la traversée de Béziers, est exemplaire d'une politique menée plus largement de réappropriation des cours d'eau urbains. En effet, à partir du XIXe siècle les villes se sont petit à petit détournées des cours d'eau, les voies de circulations automobiles, les dispositifs de protection, les recouvrements ont fait disparaître les accès directs des habitations à l'eau (Pelletier, 1990). Les usages privés ne cessèrent pas pour autant. Aujourd'hui, et depuis quelques années déjà, les villes se tournent à nouveau vers leurs fleuves. Ce retour se fait avec des usages nouveaux : le fleuve et ses abords sont valorisés pour la dimension paysagère et les loisirs qu'ils permettent d'accueillir, ils deviennent une vitrine de la ville (Romain, 2010). De nombreuses villes font aujourd'hui le choix de renouer des liens avec leur cours d'eau et de mettre en valeur ces zones riveraines. Celles-ci sont revalorisées en espaces publics, communs à l'ensemble des habitants (Gérardot, 2004) et deviennent des lieux de sociabilité. Peuvent être cités ici les aménagements des abords du Rhône à Lyon, de la Loire à Orléans, qui font échos à l'aménagement proposé sur l'Orb dans le quartier du faubourg. Ces dispositifs valorisent très fortement la présence de l'eau dans l'espace urbain, montrant finalement une image positive du cours d'eau notamment par l'organisation d'événements dans ces espaces. Dans certains cas, tel le projet Loire-trame verte, dans la ville d'Orléans (Rode, 2010), ou la revalorisation du Furan à la traversée de Saint-Étienne (Ultsh, 2010) ou le cas de l'Orb étudié ici, l'aménagement inclut le risque d'inondation. Dans le cas d'Orléans, la visibilité et l'attractivité du fleuve sont perçues par les élus comme « une première étape vers une conscience du risque » (Rode, 2010).

32 Le lien entre ces dispositifs de valorisation des espaces riverains et le risque d'inondation n'est pour autant pas systématiquement effectué par les municipalités. De nombreux projets d'aménagements de rives sont seulement entrepris dans une optique de renaturation d'espaces délaissés, le cours d'eau devient alors une infrastructure paysagère, il est une représentation de la nature (Romain, 2010). Même dans le cas où l'aménagement intègre la dimension inondation par l'optimisation des volumes d'eau stockés dans ces espaces laissés libres d'habitation, la relation au cours d'eau comme partie intégrante de la gestion

d'inondation n'est pas toujours intégrée. Nous pouvons ici citer le cas de l'aménagement des prairies Saint-Martin à Rennes. Dans cet espace, les relations au cours d'eau ont été tissées par de nombreux pratiquants des jardins familiaux depuis de très nombreuses années. Cette relation n'est pas considérée par la ville comme un atout pour la gestion du risque inondation. Au contraire, la municipalité fait le choix d'un réaménagement des bords de la rivière qui correspond uniquement aux usages esthétiques et de loisirs et de renaturation (déambulation sur le site, zones humides recrées dans les espaces réservés à l'extension des crues à la place des jardins familiaux). La politique de réappropriation d'un cours d'eau ne signifie donc pas nécessairement une acceptation de ses débordements et une réflexion sur le « vivre avec ». Le cas de l'Orb est à ce titre exemplaire d'un aménagement typique d'une politique de vivre avec les inondations et le fleuve.

Une information qui rend visible la possibilité d'une inondation

33 Nous nous sommes intéressés à la manière dont l'information circule à propos des inondations dans la basse vallée de l'Orb et en particulier dans le Faubourg. Elle s'appuie sur différents supports : documents officiels, journaux, événements, blogue, bouche à oreille, etc. Un premier constat est celui d'une visibilité des inondations en dehors des périodes de crue. La couverture du journal municipal de Béziers paru en septembre¹⁶ 2011 (Figure 4) est significative d'une mise en mot et en image qui montre la possibilité d'une inondation du quartier. D'autres photos des inondations sont présentes sur le site Internet de la ville, du Groupement du Faubourg, celui de l'ACI, mais aussi dans des journaux nationaux, comme nous l'avons observé par exemple à l'occasion d'une montée des eaux en mars 2011. La presse parle des inondations à Béziers, entretenant la réputation du Faubourg d'être un quartier inondable. Différents événements permettent également une mise en visibilité du fleuve et des inondations. Des repas de quartier et des événements culturels sont organisés sur les berges de l'Orb. Des exposés ont lieu systématiquement à l'occasion des assemblées générales du Groupement du Faubourg. Les chargés de mission des syndicats de gestion interviennent à cette occasion. Ces derniers organisent en outre des temps d'information et de consultation, dans le cadre de la mise en œuvre des projets par obligation réglementaire (à l'occasion de l'élaboration du PPRI par exemple) ou dans le cadre des démarches de gestion concertées (SAGE et contrat de rivière).

Figure 4. Mise en visibilité des inondations par les médias locaux.



Source : couverture du journal de la ville de Béziers, le pont vieux, septembre 2011

34

Des marques des inondations sont également présentes sur le territoire à travers des repères de crue posés par les gestionnaires ou par les riverains, des règles de mesure des niveaux ou encore des batardeaux. La possibilité d'une inondation est rappelée par la présence d'un poste de crue. Ce bâtiment accueille le Groupement du Faubourg qui y tient une permanence en cas de crue. Ce local a été rénové avec des subventions publiques en 2010. Les personnes interrogées témoignent enfin d'une circulation de l'information par le bouche à oreille. Les rencontres dans le quartier sont des situations de communication privilégiées entre les habitants. En cas d'alerte météo, des habitants se mobilisent et « on parle des inondations ». Les anciens ont le souci d'informer les nouveaux venus lors de leur arrivée des dangers liés aux inondations. Les habitants interrogés par questionnaire expriment un souci d'« entretien de la mémoire du risque », en proportion plus importante que les habitants de la basse vallée (Figure 3). Les relances pour mettre à jour les listes de numéro d'appel du serveur vocal d'alerte maintiennent une vigilance. La socialisation dans le quartier du Faubourg se fait avec le fleuve et avec les inondations. Dans le Faubourg, les inondations restent présentes entre les crues : audibles dans les discours, visibles dans les médias, mais surtout dans les lieux où l'on vit. En cela, le cas du Faubourg est exemplaire d'une communication qui favorise un maintien de la vigilance des

habitants pour prévenir l'oubli souvent constaté par les enquêtes à l'issue d'une catastrophe, à Arles par exemple en 2002 (Picon et al., 2006).

Enquêteur : « Et vous arrivez à atteindre, avec l'association, les nouveaux venus sur le territoire ? »

Président du Groupement du Faubourg, 2009 : « Et bien on fait en sorte, quand il y a quelqu'un de nouveau venu dans une rue, les gens habitent un peu dans le coin ce qui fait qu'on dit aux gens... Moi, je sais, dans ma rue, je vais voir les gens, je leur dis « Là vous risquez quand il y a une inondation. Donnez-moi votre numéro de téléphone pour que vous soyez inscrits sur le serveur vocal. »

- 35 En France, dans les dernières années, la communication et l'information ont fait l'enjeu d'une attention croissante de la part des gestionnaires des inondations afin de développer une culture du risque. Les dispositifs d'information se déclinent classiquement par la mise en œuvre de repères de crues, par l'organisation de manifestation autour d'événements historiques (centenaire des crues de la Seine et de la Loire de 1910) et par la diffusion d'une information autour du risque d'inondation (DICRIM, plaquette, exposition, activité à destination des écoles...). Dans le cadre de ces actions, l'information sur les inondations n'appréhende souvent le cours d'eau que dans sa dimension aléa en déconnectant la crue de la rivière et de ses multiples usages. L'information se focalise sur le temps de la crise et fait peu de liens avec le vécu des habitants en dehors de cette période et avec les autres usages des lieux de débordements. Par exemple, peu de passerelles existent entre les dispositifs de diffusion de connaissance centrés sur les inondations et ceux liés à la protection des milieux aquatiques. La plupart du temps, l'information produite notamment par les municipalités ne permet pas de faire des liens, mais au contraire schématise, compartimente les lieux en fonction d'usages cadrés. Par exemple, dans une étude ethnographique menée dans une autre ville du même département que Béziers (Hérault) à Lattes, Durand (2012) montre que la mise en mots et en images du fleuve et de l'inondation dans la communication municipale a glissé, en l'espace de 30 ans d'une représentation du fleuve historicisée, multiforme et caractérisée par l'attachement à une représentation centrée sur les loisirs et la valeur paysagère. Cette valorisation esthétique, liée à des usages de loisir, comme nous l'avons vu dans certains programmes d'aménagement de bords de rivières urbaines, s'effectue en parallèle d'une représentation de l'inondation maîtrisée et exclue des quartiers. Le cas de Lattes est exemplaire d'une nouvelle « culture urbaine de l'eau », où le rapport à l'eau est simplifié aux deux seules dimensions de l'esthétisme et du danger (Claeys-Mekdade, 2009).
- 36 En outre, dans les démarches centrées sur l'information et le développement d'une connaissance assez normalisée du risque, le riverain apparaît souvent comme l'apprenant, sa propre connaissance et son vécu sont très peu valorisés. Des auteurs font un retour critique sur ces politiques. Langumier (2008) indique que la « dimension éducative de la culture du risque tend à réduire la société locale en un public homogène tout en plaçant les gestionnaires dans une position surplombante face à une population qu'ils souhaitent informer ». Les démarches institutionnelles instaurent des documents de planification et d'information qui retranscrivent une connaissance experte spatialisée à l'échelle communale. L'information experte légitime se diffuse lentement, car peu d'habitants s'y réfèrent (Weiss et al., 2006). La communication s'effectue souvent de manière descendante manifestant une incompréhension des relations des riverains au risque (Coanus et al., 1999). La perspective du « vivre avec » invite à considérer la communication comme un travail de mise en commun plutôt que comme la transmission de connaissances ou de « bonnes façons de faire ». Certaines actions visent ainsi à mobiliser les habitants autour du cours d'eau et des inondations en favorisant la mise en mots, le partage de connaissance et de mémoire des événements passés. Le cas du programme Rhône volet inondations est exemplaire de ce type de démarches (Langumier, 2011). Plusieurs événements artistiques ont été mis en œuvre en 2009 (exposition itinérante, film, photographies) pour créer des liens entre le cours d'eau et les habitants et valoriser les relations préexistantes. Ils ont permis de mettre à jour des pratiques ordinaires autour du Rhône et d'identifier des relations « intimes » entre certains habitants et le fleuve. Ce type de communication garde cependant un caractère événementiel et reste porté par les acteurs institutionnels en charge du risque inondation. Le cas du Faubourg à Béziers est intéressant par le caractère multiforme

de la circulation de l'information et son inscription dans le territoire. Elle est événementielle comme quotidienne. Elle est ajustée à la disparité des besoins d'information de différents publics, selon leur ancienneté sur le territoire et leur expérience d'une inondation. Elle fait face au défi de transmettre une expérience de l'inondation en dehors des moments de crue, en particulier à ceux qui pas vécue. Dans le cas du Faubourg, si les relais institutionnels existent, si l'information à l'échelle communale est prise en charge et elle est bien visible, ce ne sont pas les seuls canaux de diffusion. À l'échelle du quartier, une information est également prise en charge par des habitants, permettant la mise en mots autour des inondations, mais aussi de la vie de quartier. Alors, la manière dont circule l'information sur l'Orb invite à prêter attention à la place des structures associatives qui participent à cette circulation.

Une gouvernance qui reconnaît un rôle aux associations et aux habitants

- 37 L'association du Groupement du Faubourg a été créée en 1963, à la suite de la crue centennale de 1953, pour gérer les périodes d'inondation du quartier. Son objet s'est étendu au fil du temps. Elle défend aujourd'hui différents intérêts des habitants du quartier et organise des animations (fête de quartier, expositions de peinture, fête de l'Orb, réfection des trottoirs...). Elle comptait 300 membres en 2012 et 15 bénévoles. Concernant les inondations, elle gère un poste de crue en cas d'inondation. Elle informe les habitants (accueil téléphonique et physique pendant la crue), organise l'alerte des habitants, l'évacuation des logements et l'entraide pour la mise en sécurité des biens, en collaboration avec les autorités publiques. Elle tient à jour les listes du serveur vocal. Dans le quartier, la mise hors d'eau des biens en particulier ceux des commerces est une mesure de réduction de la vulnérabilité mise en œuvre (cf. section 1). Certains propriétaires mettent à disposition leur terrain pour la mise à l'abri des véhicules. Ceux qui ont déjà été inondés ont installé des matériaux résistant à l'eau dans les parties inondables (carrelage, crépi sur les murs intérieurs). Si l'association a été initialement constituée pour prévenir tous les riverains de ce quartier lorsqu'une montée des eaux était prévue, son objet s'est étendu en devenant un comité de quartier qui représente les habitants auprès de la mairie et organise des événements.
- 38 La ville de Béziers et les syndicats de gestion soutiennent les actions de l'association. Par exemple, le maire de Béziers et les directeurs des syndicats étaient présents lors de l'assemblée générale de l'association observée en 2009 et exprimaient une reconnaissance du travail accompli par l'association. En novembre 2012, lors de la conférence régionale des inondations, la chargée de mission inondation du SMVOL, témoigne du fait qu'« ils aimeraient voir (cette situation) se reproduire ailleurs ». Une confiance mutuelle est exprimée entre les gestionnaires et l'association. Les coordonnées de l'association figurent dans les informations utiles en cas d'inondation communiquée par la mairie de Béziers. Des subventions publiques ont permis la rénovation et l'agrandissement du poste de crue tenu par l'association. L'association est membre de la Commission locale de l'Eau et à un droit de vote au même titre qu'un membre du collège des élus du SAGE². Ainsi, l'action publique prend la forme d'un appui à l'action collective locale suivant un principe de subsidiarité. Elle valorise en cela les capacités des habitants et favorise l'auto-organisation. L'enquête par questionnaire sur la basse vallée fait apparaître l'appui des habitants enquêtés à cette politique. 72 % des personnes interrogées dans la basse vallée de l'Orb sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'assertion « Les associations de riverains ont un rôle à jouer dans l'organisation de la prévention des inondations ». 14 % ne sont pas du tout ou plutôt pas d'accord. Dans le quartier du Faubourg, le pourcentage des personnes d'accord avec cette assertion est encore plus élevé. 83 % sont d'accord, dont 50 % tout à fait d'accord et 11 % ne sont pas d'accord. Si les personnes interrogées dans le questionnaire attendent en priorité une indemnisation suite à une inondation, devant la perspective d'une inondation future c'est dans la solidarité des proches (famille et voisins) qu'ils ont le plus confiance. Les personnes interrogées ne remettent cependant pas en cause la délégation de la gestion aux spécialistes. 74 % des personnes interrogées sont d'accord avec l'assertion « vous déléguez à des spécialistes la gestion à des inondations » (18 % ne sont pas d'accord). Les résultats dans le quartier du Faubourg sont similaires à ceux de la basse vallée (75 % d'accord

et 22 % pas d'accord). En outre, la commune est considérée par les enquêtés comme un acteur central de la mise en œuvre des mesures de prévention et de l'information.

39 Une telle configuration entre action associative et action publique est rare. Bayet (2005) souligne la faiblesse du mouvement associatif dans le domaine des inondations. Il identifie l'intervention d'associations de riverains ou d'associations environnementalistes généralistes dans certains cas. Dans le cas de l'Orb, les pouvoirs publics reconnaissent et soutiennent le Groupement du Faubourg alors que les gestionnaires sont souvent méfiants vis-à-vis des associations et des habitants. Cette association échappe aux critiques NIMBY (Not In My BackYard) souvent formulées (Bayet, 2005) pour les associations de riverains qui ne feraient que défendre des intérêts particuliers contre un projet d'intérêt général qui s'implanterait sur leur territoire. Dans le même temps, le Groupement du Faubourg revendique une action locale qui ne concurrence pas celle des pouvoirs publics et qui ne remet pas en cause leur politique ou la politique nationale des inondations. Une telle association consiste dans une mise en commun entre des personnes qui vivent avec la rivière et ses débordements. La perspective du « vivre avec » invite à considérer des modalités d'associations dans une mise en commun de proche en proche qui veille à préserver les attachements (Koveneva, 2011 ; Richard-Ferroudji, 2008 ; Thévenot, 2007). L'action locale est valorisée, de même que les capacités à s'auto-organiser et prendre soin de lieux auxquels on est collectivement attaché.

40 Le cas du Faubourg est exemplaire de formes de gouvernance comme solution aux nouveaux enjeux de l'environnement (Theys, 2002). Nous ne pouvons cependant pas considérer l'association comme une innovation étant donnée son ancienneté, qui fait justement sa spécificité. Dans le cas du Faubourg, l'action associative ne se passe pas seulement pendant l'inondation et autour de l'inondation. L'association prend en charge d'autres actions qui permettent de faire du lien social, mobilisé en période de « crise ». Cela garantit aussi sa survie au cours du temps, alors que la plupart des associations de riverains constituées suite à une crue périssent quelques années après. Depuis 2000, nous avons pu observer les passages de relais successifs à la présidence de l'association. Cette diversité d'action sur le moyen terme rejoint finalement la question des aménagements : aménager un fleuve pour le rendre visible passe par la création de lieux de vie, de liens possibles autour du cours d'eau en dehors du temps de l'inondation.

Conclusion : une politique des inondations fondée sur l'habiter

41 Cet article a prêté attention au cas de la basse vallée de l'Orb et plus particulièrement du quartier du Faubourg à Béziers pour comprendre les enjeux d'une politique du « vivre avec » les inondations et les formes qu'elle peut prendre. Nous avons observé un mode de gestion qui prend en charge l'ambivalence du rapport aux inondations entre nécessité d'accommodement et souci de maîtrise. Nous avons vu dans la première section que le quartier du Faubourg était à ce titre exemplaire, car à la fois « victime » des inondations et modèle de gestion en manifestant une capacité à faire face. « Vivre avec » les inondations ne signifie pas renoncer à toute forme d'action face à ces phénomènes. Ce cas donne à voir une relation entre le fleuve, les inondations et le territoire construite dans le temps long et faite de moments de crise plus ou moins forte et d'apaisements. Nous observons une forme de socialisation avec les inondations qui repose en particulier sur une transmission de proche en proche. Dans la seconde section, nous avons caractérisé l'enjeu d'une politique du « vivre avec » comme celui de composer avec différentes logiques de gestion au-delà d'une logique de sécurité et d'une logique de maîtrise. En particulier, il s'agit d'intégrer les trois autres logiques identifiées dans le cas du Faubourg : la logique marchande, celle de protection d'un espace familial et celle de respect de la nature. Ces logiques renvoient à des préoccupations mises à mal par une politique sécuritaire. En effet, appréhender les inondations uniquement en termes de risque a un caractère réducteur. Si l'inondation peut être une catastrophe, c'est aussi l'une des manifestations d'un cours d'eau, patrimoine auquel sont attachés les riverains. Il ne s'agit alors pas tant de « vivre avec » les inondations que de « vivre avec » un fleuve et ses débordements. Dans cette perspective, dans la troisième section, nous avons identifié trois types d'intervention privilégiés. Le premier est

un aménagement qui laisse au cours d'eau une place dans la vie des habitants. Le deuxième axe d'action concerne l'information. Dans le Faubourg, les inondations restent présentes entre les crues : audibles dans les discours, visibles dans les médias et dans les lieux où l'on vit. Il s'agit ainsi d'informer sans dissocier la crue du fleuve et en considérant toujours la possibilité de la catastrophe. Enfin, ce cas propose un exemple d'auto-organisation d'habitants appuyée et accompagnée par les pouvoirs publics.

- 42 Le cas du Faubourg permet de mieux comprendre ce que peut être une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements. Une telle politique est fondée sur l'habiter sur un territoire, sur les usages des lieux de vie, les attachements des personnes à ces lieux, ainsi que sur les capacités de vigilance et de coordination des citoyens. Une telle politique se distingue d'une gestion de l'inondation dont la temporalité se limite au moment de l'inondation ou de la crise. Il ne s'agit pas seulement de développer une culture du risque pour vivre avec des inondations, mais une culture du fleuve incluant ses débordements. Une telle politique invite à se placer dans un temps long qui renvoie à l'expérience personnelle et collective des lieux que l'on habite. Elle repose sur les échanges en dehors du temps de la crue. Or, la plupart des analyses se déploient post-événement. On sait peu de choses sur le rapport des humains aux inondations avant ces événements, ou entre les catastrophes lorsque les habitudes, les routines se (re)mettent en place. Il apparaît pourtant essentiel de comprendre ce qui circule à propos des inondations lorsque l'on habite au quotidien une zone inondable, dans ces périodes de routine, propices à l'oubli (Dupont, 2012; Durand, 2014). Une approche ethnographique permet de documenter la transmission de la vigilance et les mécanismes de mise en visibilité ou d'occultation, quand il apparaît difficile de vivre toujours avec l'actualité du danger ou que l'inondation met à mal d'autres projets ou pratiques. Avec cette perspective, la comparaison entre le cas de Béziers étudié ici et le cas de Lattes étudié par Durand met en lumière des politiques contrastées en lien avec les caractéristiques socio-économiques de ces villes et les modes d'habiter. Dans le cas de Lattes, un endiguement du fleuve a été privilégié dans la perspective d'écarter la possibilité de l'inondation sur ce territoire prisé. Ces deux études de cas invitent à poursuivre la documentation du rapport entre mode d'habiter et rapport aux inondations pour interroger les politiques locales. En outre, le cas étudié dans cet article contribue au champ de recherche sur les modes alternatifs de gestion. Il s'agit en particulier de penser leur articulation avec des formes plus classiques de gestion des risques et de comprendre sous quelles conditions une expérience telle que celle du Faubourg peut durer dans le temps ou se produire sur d'autres territoires.

Remerciements

- 43 Le travail de recherche sur lequel s'appuie le présent article a bénéficié d'un soutien financier du MEDDM dans le cadre du projet « Risque Décision Territoire », RDT-EPI ainsi que du Cemagref puis d'IRSTEA en appui aux travaux de master ou de doctorat cités. Nous remercions les personnes qui ont contribué à ce travail : Laurent Rippert et Frédérique Roman du SMVOL, pour leur ouverture et leur regard critique, les autres participants au projet EPI et en particulier Katrin Erdlenbruch et Véronique Van Tilbeurgh, ainsi que Jessica Arnal, Cyril Durand et Marc Liberti qui ont procédé à la passation du questionnaire sur l'Orb. Nous remercions les relecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions qui ont permis à notre propos de s'affirmer. Nous remercions enfin vivement toutes les personnes qui nous ont accordé leur temps et leur attention au cours des enquêtes.

Bibliographie

- Bayet, C., 2005, Riverains inondables et défenseurs de l'environnement. Mobilisations et contestations associatives dans le domaine de la prévention des inondations, Rapport de recherche, CEVIPOF, 84p.
- Breviglieri, M., 2006, Penser l'habiter, estimer l'habitabilité, Tracés, 23, pp. 9-14.
- Boltanski, L. et L. Thévenot, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 485p.

- Cheyns, E., 2006, Formats d'enquêtes, Expériences de recherche autour des processus de qualification des produits alimentaires en Afrique, L'économie des conventions, méthodes et résultats, Tome 2 : Développement, F. Eymard-Duvernay, Paris, La Découverte, Coll. Recherches, pp. 401-418
- Claeys-Mekdade, C. (ed.), 2009, Mémoires, oublis, (ré)appropriations : le risque inondation dans la basse vallée du Rhône et l'agglomération marseillaise, Rapport final, programme de recherche "Risque Décision Territoire" du MEEDDAT, p. 209
- Coanus, T., F. Duchêne et E. Martinais, 1999, Les relations des gestionnaires du risque urbain avec les populations riveraines, Critique d'une certaine idée de la communication, Annales des mines, pp. 5-17
- Dourlens, C., 2004, La question des inondations au prisme des sciences sociales. Un panorama de la recherche publique, Rapport de recherche, Centre de Prospective et de Veille Scientifique, 110p.
- Duchêne, F. et C. Morel-Journel, 2003, Risques et dynamiques territoriales : La rivière, un élément du territoire parmi d'autres, Les Annales des Ponts et Chaussées, 105, pp. 54-62.
- Dupont N. (ed.), 2012, Quand les cours d'eau débordent. Les inondations dans le bassin de la Vilaine du XVIIIe siècle à nos jours, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 267 p.
- Dupuy, J.-P., 2002, Pour un catastrophisme éclairé Quand l'impossible est Certain, Seuil, 216 p.
- Durand, S., 2012, Quand la ville communique sur son fleuve... entre patrimoine et maîtrise : quelles transmissions ?, Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-serie 10, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/11403> ; DOI : 10.4000/vertigo.11403
- Durand, S., 2014, "Vivre avec la possibilité d'une inondation" ? Ethnographie de l'habiter en milieu exposé... et prisé, Thèse de doctorat en sociologie, Aix Marseille Université
- Gentric, J. et J. Langumier, 2009, Inondations des villes, inondations des champs. Norme et territoire dans la prévention des inondations sur l'île de la Barthelase (Avignon), Natures Sciences Sociétés, 17, pp. 257-265
- Gérardot, C., 2004, Les élus lyonnais et leurs fleuves : une reconquête en question, Géocarrefour, 79, 1, pp. 75-84.
- Glatron, S., 2003, Cultures des risques, dans Moreaux (ed.) Les Risques, ed. du Temps, Paris, pp. 71-80.
- Goutx, D., 2012, Rôle des individus dans la prévention des risques d'inondations et la gestion de crise. Actes des 23èmes Journées Scientifiques de l'Environnement - Risques environnementaux : détecter, comprendre, s'adapter, Créteil : France, HAL, 23 p.
- Grelot, F. (ed.), 2009, Perception du risque et évaluation économique de l'exposition aux inondations Étude de deux territoires aux contextes hydrologiques différents, Rapport final du projet EPI, programme de recherche Risque Décision Territoire du MEEDDAT
- Guézo, B. et G. Verriest, 2008, Réduction de la vulnérabilité aux inondations et valorisation urbaine. Cadre méthodologique pour la conduite d'un diagnostic de quartier : Illustration par l'exemple du quartier du Faubourg à Béziers. Méthodologie risques naturels majeurs, MEEDDAT, 32p.
- Hermitte, M.-A., 2011, La nature, sujet de droit ?, Annales. Histoire, Sciences sociales 66e année, 1, pp. 173-212.
- Koveneva, O., 2011, Les communautés politiques en France et en Russie., Regards croisés sur quelques modalités du "vivre ensemble", Annales, Histoire, Sciences sociales, 66e année, 3, pp. 787-817.
- Langumier, J., 2006, Survivre à la catastrophe : paroles et récits d'un territoire inondé. Contribution à une ethnologie de l'événement à partir de la crue de l'Aude de 1999, thèse de doctorat en ethnologie et anthropologie sociale, EHESS, Paris
- Langumier, J., 2008, Genèse du risque et mémoires de la catastrophe : une approche ethnographique des inondations dans les Basses Plaines de l'Aude, Pour mémoire, 4, pp. 8-25.
- Langumier, J., 2011, Prendre le risque de la culture pour œuvrer à la culture du risque : des projets artistiques pour sensibiliser aux inondations du Rhône, La houille Blanche, 2.
- Le Bourhis, J.-P. et Bayet C., 2002, Écrire le risque : Cartographie du danger et transformations de l'action publique dans la prévention des inondations. Rapport.
- Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD), 2006, actes du séminaire Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux inondations, Béziers, 6-7 mars 2006, 44 p.
- Micoud, A., 2000, Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien. Ce qui nous relie, Micoud A., M. Peroni, Éditions de l'Aube, pp. 227-239

- Morel-Journel, C., 2006, Au bord des ruisseaux périurbains. Une vigilance silencieuse, mais opérante, Roux J., Être vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Narcy, J.-B., 2002, Les registres de justification dans l'instruction des plans de prévention des risques inondation, Annales des mines.
- November, V., M. Penelas et P. Viot, 2008, "L'effet Lully" : un territoire à l'épreuve d'une inondation, C. Gramaglia (ed.) Cosmopolitiques, 17(ESPRI-ARTICLE-2008-002), L'eau : un bien commun à composer, Éditions Apogée, pp. 89-106
- Pelletier, J., 1990, Sur les relations de la ville et des cours d'eau, Géographie de Lyon, 65, 4, pp. 233-239
- Picon, B., P. Allard P., C. Claeys-Mekdade et S. Killian, 2006, Gestion du risque inondation et changement social dans le delta du Rhône, Les catastrophes de 1856 et 1993-1994, Editions Quae, Cemagref Co-éditeur Cirad, Ifremer, Inra, 122p.
- Richard, A., 2000, Analyse comparée de l'acceptabilité des contrats de milieu et des SAGE, CEMAGREF, Série Irrigation " R&E ", 6, 54p.
- Richard-Ferroudji, A., 2002, Les associations face aux processus de décision dans la gestion locale de l'eau en France, Le cas du bassin versant de l'Orb, Série-Irrigation, 4, "Mémoires de DEA "2002-4, N° 1034, Recherches Comparatives sur le développement, 106 p.
- Richard-Ferroudji, A., 2004, Vers l'institutionnalisation d'une " gouvernance de bassin " ? Le cas du bassin versant de l'Orb, Le Goulven P., S. Bouarfa, M. Kuper, Gestion intégrée de l'eau au sein d'un bassin versant, Actes de l'atelier du PCSI, 2-3 décembre 2003, Montpellier, France
- Richard-Ferroudji, A., 2008, L'appropriation des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau - Composer avec une pluralité de valeurs, d'objectifs et d'attachements, Thèse de doctorat de l'EHESS, spécialité sociologie, Paris, 492 p.
- Rode, S., 2010, Reconquête urbaine de la Loire et risque d'inondation : des représentations aux aménagements urbains, Géocarrefour, 85, 3, pp. 221-228
- Romain, F., 2010, Le fleuve, porteur d'images urbaines : formes et enjeux, Géocarrefour, 3, 85, pp. 253-260
- Roux, J., 2004, La ville par précaution. Comment la ville renouvelle ses garanties. Annales de la recherche urbaine, 95, pp. 43-46.
- Roux, J., 2006, Plus de protection publique produit-elle moins de vigilance de la part du public ?, J. Roux, Être vigilant, L'opérativité discrète de la société du risque, Publications de l'Université de Saint-Étienne, pp. 143-157
- Stock, M., 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, EspacesTemps.net, [En ligne] URL : <http://www.espacestems.net/>, consulté le 2 juin 2012
- Thévenot, L., (ed.), 2007, Des liens du proche aux lieux du public. Russie – France : regards obliques, Groupe de Sociologie Politique et Morale, 352 p.
- Theys, J., 2003, La gouvernance entre innovation et impuissance : le cas de l'environnement, Revue développement durable et territoire, Dossier 2, Gouvernance locale et développement durable, 28p. [En ligne] URL <http://developpementdurable.revues.org/1523> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.1523
- Tricot, A., 2008, La prévention des risques inondations en France : entre approche normative de l'État et expérience locale des cours d'eau. Environnement urbain, Numéro Spécial : Inondations en milieux urbains et périurbains, 2, pp. 123-133
- Ultsh, J., 2010, Les temporalités de l'interface ville-rivière à travers le cas de Saint-Étienne et du Furan, Géocarrefour, 3, 85, pp. 209-219
- Vinet, F., 2010, Le risque inondation, diagnostic et gestion, ed. Lavoisier Tec &Doc, Paris, 318p
- Weiss, K., L. Colbeau-Justin et D. Marchand, 2006, Entre connaissance, mémoire et oubli : représentations de l'environnement et réactions face à une catastrophe naturelle, in Weiss K., D. Marchand (eds.), Psychologie Sociale de l'Environnement, Presses Universitaires de Rennes, pp. 145-156

Notes

1 Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, documents de planification ayant pour objet de mettre en œuvre les grands principes de la loi sur l'eau en France, à l'échelle de grands bassins hydrographiques.

2 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux, document de planification concertée à l'échelle de sous-bassin.

3 La palette classique de gestion des inondations est constituée d'aménagements (digues, barrages) construits pour contrôler l'étendue des inondations ; de réglementations (PPRI) mises en place pour contrôler l'usage, actuel et futur, des territoires exposés aux inondations ; de dispositifs de prédiction à court terme visant une organisation de la vigilance et de l'alerte institutionnalisées ; et d'un système d'indemnisation national mis en œuvre pour compenser les victimes des dommages que les précédents pans de l'action publique n'ont pu prévenir.

4 PPRI : Plan de prévention du risque inondation, procédure de zonage du territoire pour une réglementation de l'urbanisation.

5 "C'est la part de la population dont le revenu par UC (Unités de Consommation) est inférieur à un seuil convenu. Ici, ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zone urbaine sensible ou un NQP (Nouveau Quartier Prioritaire). Dix pour cent des personnes de cet ensemble d'unités urbaines appartiennent donc à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à ce seuil." (www.insee.fr)

6 Association créée en 1963, suite à la crue centennale de 1953, pour la gestion des périodes d'inondation du quartier. Son objet s'est étendu au fil du temps. Elle défend différents intérêts des habitants du quartier et organise des animations. Nous reviendrons sur ces actions dans la troisième section.

7 Association créée en 1997, suite aux inondations de 1995 et de 1996. Elle a pour objet la défense de l'eau et du cadre de vie, la suppression des nuisances dues à l'eau et aux pollutions et le respect de l'environnement. Elle est agréée association de protection de l'environnement. Elle intervient à l'échelle du bassin versant. Au-delà du Groupement du Faubourg et de l'ACI, une troisième association est impliquée sur la question des inondations dans la vallée de l'Orb : le CRIDO (Collectif pour la Réduction des Inondations et la Défense de l'Orb et de ses Riverains), créé suite aux inondations de 1987, sur une commune et s'est étendue géographiquement au fil des ans en cherchant à fédérer les associations de riverains de l'Orb sur l'ensemble du bassin versant en promouvant une solidarité de bassin (Richard-Ferroudji, 2002, Grelot, 2009).

8 Sur les 378 personnes interrogées, 41 % sont tout à fait d'accord avec cette affirmation, 36 % plutôt d'accord, seuls 16 % en désaccord. Sur le sous-échantillon du Faubourg, les proportions sont similaires : 44 % sont tout à fait d'accord, 36 % plutôt d'accord, 11 % en désaccord.

9 Pour vous, une inondation, c'est... Dangereux (175 / 13), Naturel (146 / 14), Incontrôlable (125 / 13), Stressant (121 / 16), Coûteux (120 / 7), Gênant (105 / 10), Inacceptable (55 / 9), Spectaculaire (54 / 3), Maîtrisable (42 / 0), Utile (15 / 3) Jusqu'à 3 réponses par personnes interrogées. Pour chaque item, le premier nombre donne le nombre de choix sur l'échantillon total, le second sur le sous-échantillon du Faubourg.

10 Dans le cas où l'inondation est utilisée pour un ressuyage des terres agricoles par exemple.

11 Seuls 37 % des enquêtés sont d'accord (dont 14 % tout à fait d'accord) avec cette affirmation et 52 % ne sont pas d'accord dont 22 % ne sont pas du tout d'accord. Dans l'échantillon du Faubourg, seuls 27 % sont d'accord (dont 19 % tout à fait d'accord) et 56 % ne sont pas d'accord dont 28 % ne sont pas du tout d'accord.

12 Dans l'échantillon du Faubourg, 31 % sont tout à fait d'accord, 31 % plutôt d'accord, 11 % plutôt pas d'accord, 11 % pas du tout d'accord et 17 % sans opinion.

13 Dans la basse vallée, 45 % des enquêtés sont d'accord et 37 % ne sont pas d'accord. Dans le cas du Faubourg, 44 % sont d'accord, 22 % ne sont pas d'accord et 33 % sans opinion.

14 Dans le même ordre d'idée, on notera les difficultés rencontrées lors de la conception même du questionnaire pour trouver des questions de sens commun concernant les logiques qui justifient une politique du "vivre avec".

15 Dans l'enquête sur la basse vallée de l'Orb, seulement 20 % des personnes interrogées considèrent que la mise en place des digues fait partie des mesures à mettre en place en priorité par les pouvoirs publics. Le résultat sur le quartier du Faubourg est du même ordre de grandeur.

16 À l'entrée de la saison pluvieuse, mais sans qu'un événement spécifique se soit produit.

Pour citer cet article

Référence électronique

Audrey Richard-Ferroudji, Nadia Dupont, Séverine Durand et Frédéric Grelot, « Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 2 | septembre 2014, mis en ligne le 16 septembre

2014, consulté le 08 octobre 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/15057> ; DOI : 10.4000/vertigo.15057

À propos des auteurs

Audrey Richard-Ferroudji

Sociologie, Institut Français de Pondichéry, associée à l'UMR G-EAU, 21, rue Saint-Louis, 605 001, Pondichéry- Inde, France, courriel : audrey.richard@ifpindia.org

Nadia Dupont

Géographie, UMR ESO 6590, Université Rennes, 2, pl. du Recteur H. le Moal cs 24307 35 043, Rennes cedex, France, courriel : nadia.dupont@univ-rennes2.fr

Séverine Durand

Socio-anthropologie, UMR Pacte, Institut de Géographie Alpine(UJF), 14 bis avenue Marie Reynoard, 38100 GRENOBLE, France, courriel : severine.durand07@gmail.com

Frédéric Grelot

Économie, UMR G-EAU, IRSTEA, 361 rue Jean François Breton, 34 196, Montpellier Cedex 5, France, courriel : frederic.grelot@irstea.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

L'expression « vivre avec » apparaît de manière récurrente aujourd'hui dans le domaine des inondations. Quelle politique fonde-t-elle ? Comment se traduit-elle dans l'action publique ? À partir du cas de la basse vallée de l'Orb (Hérault, France) et plus particulièrement du quartier du Faubourg à Béziers, cet article discute de la forme que peut prendre une politique du « vivre avec ». Plusieurs méthodes d'enquête ont été mises en œuvre afin de faire varier les situations de thématisation des inondations : entretiens, focus groups, observations et questionnaire. Nous avons identifié 5 logiques de gestion des inondations qui permettent de questionner ce que peut signifier « vivre avec » et des actions typiques d'une telle approche. « Vivre avec » un fleuve et ses débordements c'est composer avec d'autres logiques de gestion que la maîtrise technique et la logique sécuritaire, c'est aménager et informer sans déconnecter la crue du fleuve et c'est appuyer l'auto-organisation des habitants. Cela ouvre sur une manière différente de gérer les inondations fondée sur le mode d'habiter un territoire.

The expression "living with" flooding is present today in various planning documents. What policy does it promote ? How is it translated into actions ? From the case of the Orb delta (Hérault, France) and especially the Faubourg quarter in Beziers, this article discusses the shape of a policy of "living with". Several methods of inquiry were implemented to vary situations of wording flood: interviews, focus groups, observations and questionnaire. We identify five logics of management and discuss typical actions of this policy. This case enlightens a management of floods based on ways of living in an area.

Entrées d'index

Mots-clés : inondation, habiter, risque, pluralisme, action publique, environnement, Quartier du Faubourg, Béziers

Keywords : flood, risk, pluralism, public action, environment, routine, Béziers

Lieux d'étude : Europe